

val de gâtine

Faire de l'intérêt communautaire une priorité



Le président Jean-Pierre Rimbeau a reçu élus et agents pour la cérémonie des vœux.

Au cœur de Val de Gâtine, la commune de Cours a accueilli mardi soir les vœux adressés aux élus et aux agents de la communauté de communes. Deux ans d'existence, encore au stade des fondations, pour une collectivité issue des ex-Pays Sud Gâtine, Val d'Egray et Gâtine-Autize. S'il a d'abord « remercié les vice-présidents et les délégués communautaires pour leur implication, Jean-Pierre Rimbeau, le président, a souligné l'action des agents et des employés de la structure (ils sont 135 permanents) ». En deux années, les élus n'ont pas révolutionné les services, mais ils se sont attachés à maintenir ceux qui existaient avant le 1^{er} janvier 2017, si possible au plus près des attentes de la population. La compétence voirie, les statuts

de Val de Gâtine ont fait l'objet de quelques mots de Jean-Pierre Rimbeau. Se projetant sur l'année à venir, le président a rappelé « la volonté de restructurer et d'améliorer l'utilisation des locaux. Cela a fait l'objet de l'engagement d'un programmiste, qui nous guide dans cette démarche ».

La nécessité d'un multi-accueil pour la petite enfance, au centre socioculturel du Val d'Egray basé à Champdeniers, une possible Maison des services publics à Mazières-en-Gâtine, la poursuite de la réhabilitation et de l'amélioration des conditions d'accueil de la piscine de Coulonges-sur-l'Autize sont autant de sujets qui mobiliseront l'attention de l'assemblée communautaire en 2019. La jeunesse reste une

autre préoccupation, notamment à travers Bogâje (Bocage Gâtine Jeunesse), alors que la fin d'année devrait voir la finalisation des PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) des ex-Val d'Egray et Gâtine-Autize.

Parfait ordre de marche souhaité dans un an

« Val de Gâtine grandit, poursuit Jean-Pierre Rimbeau. La confiance s'installe progressivement. Il nous reste un an pour laisser une communauté de communes en parfait ordre de marche (avant les élections municipales du printemps 2020), sur des bases égalitaires. Et puis il nous faut aboutir à un pacte financier, en plaçant l'intérêt communautaire au-delà des intérêts particuliers. »